

AgriParis Seine

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

– Le mot du président	3
– Paroles de membres	4
– L’association	8
– Chiffres clés	12
– Genèse	12
– Les missions	15
– Nos actions au service de la structuration des filières : la cellule d’accompagnement	16
– Nos actions au service de la structuration des filières : Seine nourricière	17
– Focus sur 4 filières durables du bassin de la Seine	18
– Communiqué de presse	19
– Contact	20

Le mot du président

« Favoriser le bien-être des générations actuelles et futures »

Faire en sorte que les jeunes apprenant·es et autres usagers des cantines placés·es sous la responsabilité des collectivités territoriales puissent avoir accès à une alimentation de grande qualité nutritionnelle et sanitaire, tout en assurant une rémunération équitable aux agriculteurs et agricultrices concerné·es : voilà un beau défi qui ne pourra être pleinement relevé que si ces mêmes collectivités parviennent à coordonner leurs efforts respectifs pour mettre en place des filières d'approvisionnement en produits biologiques et durables issus de circuits de proximité. C'est tout l'objet de l'association de coopération territoriale AgriParis Seine.

Il s'agit également de pouvoir garantir un marché relativement fiable pour les agriculteurs et agricultrices qui mettent localement en œuvre des systèmes de culture et d'élevage relevant de l'agroécologie, intensifs en emplois. Leur travail a pour effet non seulement de fournir des aliments de grande qualité nutritionnelle, gustative et sanitaire, mais aussi d'assurer une protection durable de notre environnement : pas de pollutions chimiques, moins de recours aux énergies fossiles, moins d'émissions de gaz à effet de serre, pas d'érosion des sols ni d'effondrement de la biodiversité. Il convient de favoriser dès maintenant les formes d'agriculture les plus favorables au bien-être des générations actuelles et futures.

Sur le bassin de la Seine, le long du fleuve, les collectivités unissent leurs forces aujourd'hui pour l'agriculture et l'alimentation de demain.



Marc Dufumier

**Président d'AgriParis Seine,
Professeur honoraire
à AgroParis Tech**

Paroles de membres

Le conseil d'administration d'AgriParis Seine est composé des représentant·es des 7 membres statutaires de l'association : la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, la Métropole Rouen Normandie, la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, le département de la Seine-Saint-Denis, Eau de Paris et le PETR du Nord de l'Yonne.



Christian Grancher

**Vice-président Agriculture et alimentation
de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole**

AgriParis Seine est une formidable opportunité de coopération entre nos territoires autour de la Seine. À travers les projets en cours et à venir de l'association, nous allons pouvoir consolider et amplifier les politiques publiques que nous menons sur nos territoires en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durables. Travailler à cette échelle nous permettra d'obtenir des retombées plus importantes au profit des acteurs et actrices économiques, en particulier des producteurs et productrices agricoles, et de nos populations. C'est inédit et très enthousiasmant.



Yves Soret

**Élu communautaire de la Métropole Rouen Normandie délégué
en charge de l'alimentation et des circuits courts, membre du
bureau métropolitain et trésorier d'AgriParis Seine**

Le territoire normand est historiquement une terre propice au développement agricole. AgriParis Seine est une chance pour la coopération des collectivités de la Vallée de la Seine. C'est un grand ensemble à taille humaine : près de 400 communes et 8 millions d'habitant·es sont concerné·es par cette organisation. Nous sommes uni·es au service d'objectifs communs : la résilience et la souveraineté alimentaire, l'accompagnement vers une agriculture diversifiée qui participe à la transition écologique et la lutte contre le dérèglement climatique, et le développement économique des territoires. C'est la durabilité de l'agriculture dans toutes ses dimensions qui guide notre soutien aux acteurs et actrices de terrain.



Audrey Pulvar

Adjointe à la maire de Paris en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts, vice-présidente d'AgriParis Seine

Il y a cinq ans, la maire de Paris me confiait la délégation à l'agriculture et à l'alimentation durables de la Ville de Paris et me fixait, entre autres missions, l'objectif de créer un nouvel opérateur permettant la relocalisation de notre approvisionnement en denrées alimentaires durables. Il s'agissait également de réduire l'empreinte environnementale de l'agriculture qui nourrit Paris et de la façon dont les Parisiennes et les Parisiens s'alimentent, au moins pour ce qui concerne la restauration collective, dépendante de la Ville.

Nous sommes cinq ans, une conférence citoyenne sur l'alimentation, un plan alimentation durable et des états généraux de l'agriculture et de l'alimentation durables plus tard. Le projet a grandi et s'est transformé, au gré des échanges, des expertises, des concertations.

Aujourd'hui, Paris n'est pas seule. Six autres structures sont engagées avec nous au sein de cet outil innovant, destiné à structurer les filières de circuits courts et de proximité de l'agriculture et l'alimentation durable. Lutte contre l'artificialisation des sols, commande publique locale, durable et responsable, structuration des filières maraichères, arboricoles et de l'élevage, mobilisation de la commande publique, approvisionnement de la restauration collective, rémunération des services rendus à la nature, certification bas carbone des pratiques agricoles, préservation des ressources en eau, sol, air et biodiversité, développement d'unités de transformation alimentaires, débouchés et revenus décents pour la paysannerie biologique et/ou durable... Autant de missions prioritaires pour AgriParis Seine.

Le chantier est immense mais la dynamique collective et partenariale d'AgriParis Seine et la complémentarité de ses membres nous permettront, je le crois, d'être à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux de la révolution agricole et alimentaire qu'il nous faut mener.



Djeneba Keita

**Vice-présidente de la Métropole du Grand Paris
déléguée à l'alimentation, aux circuits courts et aux modes
de consommation**

Afin d'accompagner la transition agricole et alimentaire, la Métropole du Grand Paris s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Alimentaire Métropolitain. Cette démarche vise à placer les enjeux de transition du système alimentaire et d'adaptation aux dérèglements climatiques au cœur de nos actions en matière d'agriculture et d'alimentation.

La coopération de la Métropole du Grand Paris avec la Ville de Paris, la Métropole Rouen Normandie et Le Havre Seine Métropole au sein de l'Entente Axe Seine s'inscrit pleinement dans cette dynamique qui vise à intensifier le soutien à une économie agricole et alimentaire durable sur le bassin de la Seine, dans une perspective de solidarité.

C'est tout l'objet de l'association AgriParis Seine : s'unir pour mettre en œuvre des coopérations agricoles et alimentaires fortes et durables.



Tessa Chaumillon

**Conseillère départementale de la Seine-Saint-Denis déléguée au
plan alimentaire territorial**

Sécurité alimentaire dans un département très urbanisé, soutien aux filières durables par la commande publique, accès pour toutes et tous, et notamment les plus précaires, à une alimentation de qualité : ce sont les défis qui s'imposent aujourd'hui à nous, collectivement.

C'est tout l'enjeu de l'association d'AgriParis Seine dont nous sommes fiers et fières de faire partie : faire ensemble afin d'apporter des changements systémiques pour des territoires plus résilients.





Dan Lert
Président d'Eau de Paris

La prévention à la source des pollutions est nécessaire pour améliorer la qualité de l'eau potable. Pour cela, Eau de Paris travaille avec les agriculteurs et les agricultrices situés sur les aires de captage pour les accompagner vers une réduction des pesticides et la transition écologique de leur exploitation.

L'action d'AgriParis Seine est à nos yeux indispensable : elle doit permettre de poursuivre et d'amplifier nos efforts en assurant aux agriculteurs et agricultrices des débouchés pérennes et des revenus décents.



Nicolas Soret
Président du PETR du Nord de l'Yonne

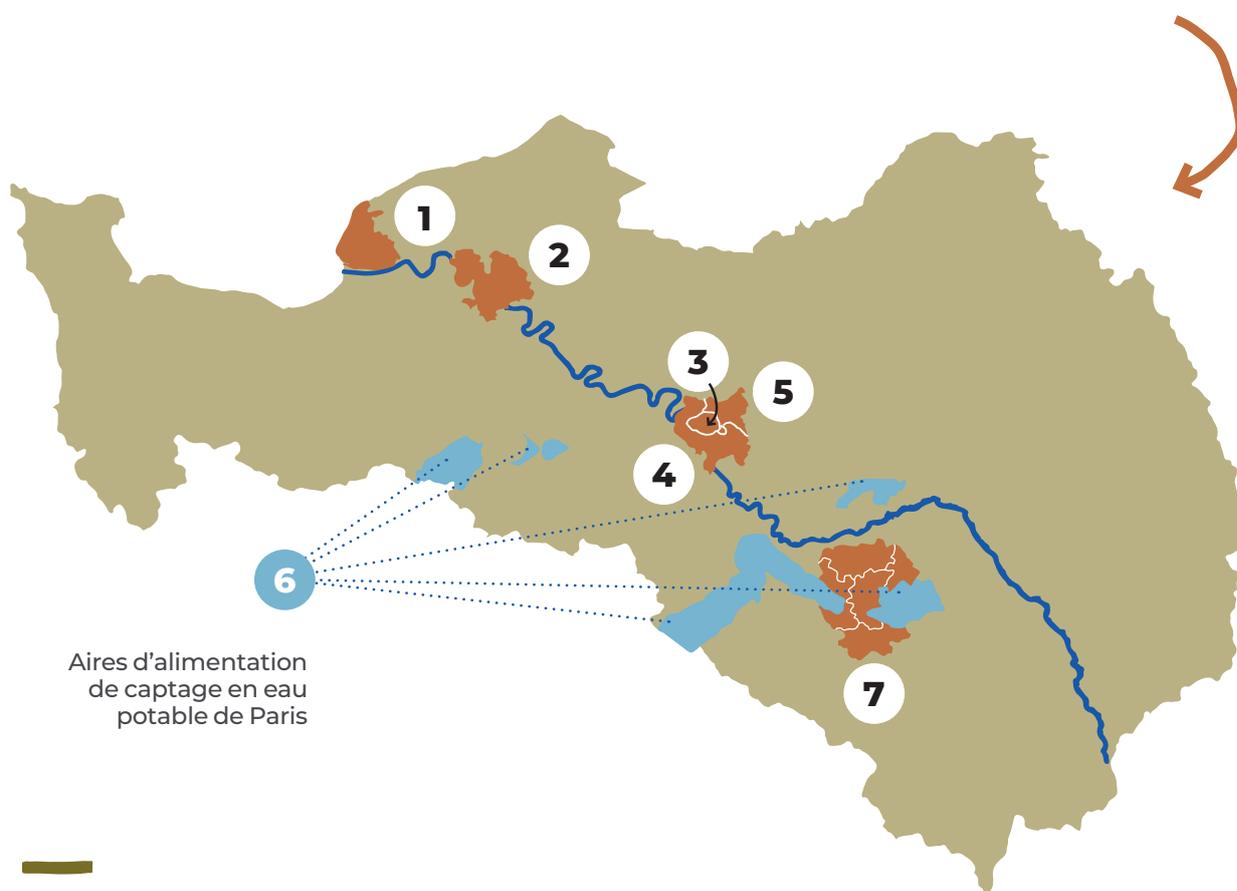
AgriParis Seine a été créée pour répondre à la question d'aujourd'hui et à celle de demain. La logique partenariale en est la méthode, afin d'être au rendez-vous du changement de paradigme qui nous attend. Les bouleversements climatiques actuels et à venir nous obligent à repenser nos fonctionnements pour accompagner les transitions : en matière d'alimentation, en matière de tourisme, en matière de consommation de biens et de services, pour que ces dernières soient maîtrisées et non subies.

AgriParis Seine c'est aussi l'incarnation de la coopération entre les territoires : ruraux d'un côté, très urbanisés de l'autre, dans une logique de gagnant-gagnant.



AgriParis Seine, une association de coopération territoriale

AgriParis Seine est une **association de coopération territoriale** qui rassemble des collectivités et structures du bassin de la Seine engagées en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durables.



Aires d'alimentation
de captage en eau
potable de Paris

- 1 Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- 2 Métropole Rouen Normandie
- 3 Ville de Paris
- 4 Métropole du Grand Paris
- 5 Département de la Seine-Saint-Denis
- 6 Eau de Paris
- 7 PETR du Nord de l'Yonne



Le Havre Seine Métropole

54 communes
266 000 habitant-es
2,5 millions de repas par an
en restauration collective publique
60,5 % de surfaces agricoles



Métropole Rouen Normandie

71 communes
500 000 habitant-es
10 millions de repas par an
en restauration collective publique
Un tiers de surfaces agricoles



PARIS | Ville de Paris

1 ville et **1** département à la fois
2,2 millions d'habitant-es
28 millions de repas par an dans les
1300 restaurants collectifs municipaux

Objectif 2027 d'une restauration
collective municipale **100 %** durable,
dont **75 %** de denrées issues de
l'agriculture biologique
et **50 %** des approvisionnements
produits et transformés dans un rayon
de **250 km**



Métropole du Grand Paris

130 communes
7,2 millions d'habitant-es
62 millions de repas par an en
restauration collective publique
2,1 % de surfaces agricoles



Département de la Seine-Saint-Denis

1 département
1,6 million d'habitant-es
2 millions de repas par an
dans **130** collèges, **40** crèches
et **4** restaurants administratifs
2,4 % de surfaces agricoles



Eau de Paris

1^{re} entreprise publique d'eau en
France
240 000 ha d'aires d'alimentation
de captages gérées
115 exploitations engagées à travers
le dispositif de paiement pour service
environnemental d'Eau de Paris



PETR du Nord de l'Yonne

5 intercommunalités
et **117** communes
133 000 habitant-es
17 500 repas par an en restauration
collective publique
Presque 60 % de surfaces agricoles

AgriParis Seine soutient le développement de filières agricoles et alimentaires durables et locales sur le bassin de la Seine, certifiées par un ou plusieurs de ces labels ou cahiers des charges :

- Label Agriculture biologique;
- Label Rouge;
- Écolabel Pêche durable;
- Label *Marine Stewardship Council* (MSC) pêche durable;
- Les labels de démarche du commerce équitable : Producteurs paysans, Fairtrade Max Havelaar, *World fair trade organization*, Biopartenaire, *Fair for life*, Agriéthique France, Bio Équitable en France;
- La spécialité traditionnelle garantie (STG) organisme de sélection (OS) race Normande;
- Le dispositif de paiement pour service environnemental (PSE) d'Eau de Paris.



L'association intervient auprès :

- des collectivités territoriales et de leurs gestionnaires de restauration collective, responsables de l'alimentation des enfants et des adultes qui mangent dans leurs cantines;
- des groupements d'agriculteurs et agricultrices et autres structures qui transforment et distribuent des produits répondant à notre définition de l'agriculture durable.

AgriParis Seine joue un rôle d'intermédiaire entre chacune de ces structures. **Ensemble, nous cultivons l'alimentation de demain sur le bassin de la Seine.**

La restauration collective représente un débouché significatif pour les producteurs et productrices agricoles. Elle est un premier levier pour développer les filières durables et locales que nous souhaitons accompagner.

AgriParis Seine agit en priorité sur la commande publique responsable comme outil de structuration des filières. Elle orientera ses efforts sur les autres débouchés (restauration commerciale, magasins spécialisés, grandes et moyennes surfaces, etc.) dans un second temps.



Chiffres clés

Territoire à la fois nourricier et à nourrir, le bassin de la Seine est un terreau fertile pour l'agriculture et l'alimentation durables de proximité.

— Le bassin de la Seine

18% de la France hexagonale :

28 départements sur **6** régions

62% de surfaces agricoles

5200 captages d'eau potable

350 000 ha cultivés en agriculture biologique

+ 1500 fermes Label Rouge

60 éleveurs et éleveuses de bœuf traditionnel de race normande

5 filières commerce équitable

2 pêcheries MSC pêche durable

115 exploitant·es agricoles engagé·es dans un PSE Eau de Paris

— AgriParis Seine

8 millions d'habitant·es

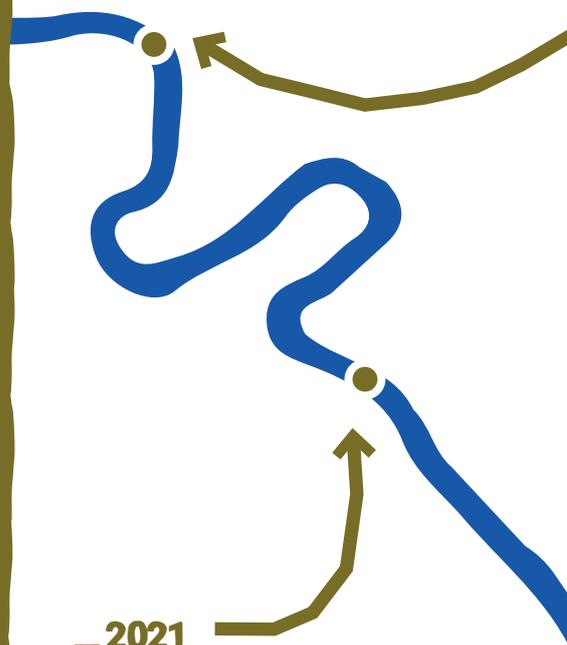
373 communes à nourrir

600 000 convives à nourrir chaque jour en restauration collective publique

Un approvisionnement **100 %** durable dont **50 %** local dans la restauration collective des membres d'AgriParis Seine représenterait environ **18 %** de la production normande de lait biologique et **51 %** de la production icaunaise de légumineuses biologiques.

Petite grande la genèse

AgriParis Seine est sortie du jour, elle a fait l'objet d'un



Pour faire suite à cette promesse de campagne, la Ville de Paris coordonne une vaste consultation sur le sujet l'année suivante. Au mois de mars 2021, elle organise une **conférence citoyenne** et réunit 50 Parisien·nes et 50 Francilien·nes pour répondre à la question : « Bien manger en 2021, ça veut dire quoi ? ».

Paris deviendra grande : d'AgriParis Seine

Le 7 juillet 2023. Avant de voir
une concertation de plus de deux ans.

— 2020

L'association trouve son origine dans une **initiative parisienne**. Dans son programme pour les élections municipales de 2020, la liste d'Anne Hidalgo annonce un objectif de 100 % d'alimentation bio et durable dans l'assiette des enfants qui fréquentent les écoles de la capitale. La création d'une coopérative agricole est proposée pour approvisionner les Parisien·nes en circuit court.

— 2022

À la sortie des EGAAD au début de l'année 2022, la Ville de Paris s'attelle à la création d'AgriParis. Eau de Paris, partenaire majeur des États généraux, reste fortement impliquée.

Au fur et à mesure de l'avancée de cette préfiguration les mois suivants, la maire de Paris **rencontre plusieurs collectivités** qui avaient déjà manifesté leur intérêt pour le projet, notamment lors des EGAAD. Situées le long de la Seine, elles ont déjà l'habitude de dialoguer et coopérer autour de cet axe fluvial : le Havre Seine Métropole, la Métropole Rouen Normandie, la Métropole du Grand Paris, le département de la Seine-Saint-Denis, le PETR du Nord de l'Yonne. La coopération autour de l'axe Seine devient centrale : si la ville et la métropole (grand) parisiennes ne peuvent pas s'approvisionner seules, leurs territoires voisins entrevoient les perspectives que peuvent offrir les débouchés parisien et francilien à leurs filières. La **dynamique partenariale** s'installe autour d'un objectif commun : garantir à chaque habitant·e du bassin de la Seine, parisien·ne, francilien·ne, normand·e, bourguignon·ne, une alimentation saine, de qualité, durable et accessible. **AgriParis devient AgriParis Seine**.

Les 7 membres fondateurs de la future association AgriParis Seine se réunissent pour la première fois en novembre 2022.

— 2021-2022

En complément de cette conférence citoyenne, la Ville orchestre des **États généraux de l'agriculture et de l'alimentation durable** (EGAAD) de mai 2021 à janvier 2022. Elle rassemble près de 1 000 participant·es. Ces professionnel·les et expert·es de l'agriculture et l'alimentation franciliennes travaillent au sein de 12 groupes : la logistique, les filières d'approvisionnement de la restauration collective, le foncier agricole, la transformation des denrées brutes alimentaires, etc. À cette occasion, plusieurs collectivités du bassin de la Seine et d'ailleurs viennent témoigner de leurs expériences autour de leurs projets alimentaires territoriaux.

Ces EGAAD devaient notamment définir les contours du **nouvel opérateur** prévu par Paris dans son Plan alimentation durable : AgriParis.

— 2023

Quelques rencontres et mois plus tard, l'association est **officiellement créée** en juillet.



LES MISSIONS d'AgriParis Seine



– Tiers de confiance et mise en réseau

Renforcer les liens au sein de l'écosystème alimentaire, de la production agricole à l'achat en restauration collective, et créer des espaces de dialogue et de solidarité entre territoires urbains et ruraux



– Observatoire et ingénierie

Cartographier et analyser les filières et les flux alimentaires, en particulier en restauration collective, et partager les connaissances relatives aux systèmes alimentaires territoriaux



– Co-financements

Piloter des projets multipartites et rechercher des co-financements pour accompagner la structuration des filières agricoles et alimentaires durables du bassin de la Seine



– Communication et plaidoyer

Promouvoir les pratiques agroécologiques et l'achat public responsable auprès des décideurs pour faire avancer les politiques publiques aux échelles locales, nationale et européenne

Nos actions au service de la structuration des filières : la cellule d'accompagnement

AgriParis Seine anime une cellule d'accompagnement à destination des gestionnaires de la restauration collective de ses membres.

Pour les soutenir dans leurs approvisionnements durables et locaux, la cellule d'accompagnement organise leur mise en relation avec des structures de production, de transformation et de distribution : coopératives de producteurs et productrices, légumeries, distributeurs de l'économie sociale et solidaire, etc.

Elles sont sélectionnées selon les critères suivants :

- **Une localisation** dans le bassin de la Seine et une offre de produits issus en majorité du territoire, pour favoriser les circuits courts et de proximité ;
- **Un catalogue de produits labellisés** ou certifiés pour répondre à la définition de l'agriculture et de l'alimentation durables d'AgriParis Seine.

Ces mises en relation prennent la forme :

- De réunions de présentation collectives d'une entreprise à l'attention des gestionnaires ;
- De rendez-vous d'interconnaissance bilatéraux avec une entreprise pré-identifiée selon les besoins des gestionnaires.

En complément, la cellule d'accompagnement met à disposition ses ressources sur une plateforme numérique dédiée et sécurisée: **l'Agora**. Cet outil est accessible aux gestionnaires des collectivités membres d'AgriParis Seine et aux entreprises de l'agriculture et de l'alimentation durables du bassin de la Seine

Actuellement en développement, cette plateforme proposera :

- Un catalogue de pré-sourcing pour les gestionnaires de la restauration collective ;
- Un annuaire des gestionnaires pour les entreprises d'approvisionnement ;
- Une frise des marchés publics avec les prochaines phases de sourcing et de publication des appels d'offres des gestionnaires ;
- Une boîte à outils pour les gestionnaires, les entreprises d'approvisionnement et les collectivités locales, dont des aides à la rédaction des marchés publics avec un clausier.

Nos actions au service de la structuration des filières : Seine nourricière

AgriParis Seine est membre du consortium de partenaires réunis autour du projet de démonstrateur territorial Seine nourricière dont la Ville de Paris est cheffe de file.

Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêts (AMI) « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » de la Banque des territoires en mai 2023, le projet Seine nourricière entend contribuer à la relocalisation et à la décarbonation des filières agricoles et alimentaires durables dans le bassin de la Seine en utilisant notamment le levier de la commande publique et en s'appuyant sur la logistique fluviale.

Le consortium de Seine nourricière associe AgriParis Seine et tous ses membres, ainsi que la Ville de Sevrans, Est Ensemble, le Groupement des agriculteurs biologiques d'Île-de-France, Terres du Pays d'Othe, le Réseau Manger Bio, Inter Bio Normandie Services, la Coopérative Bio d'Île-de-France, la Sogaris, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, Fludis, Nona, Bio en Normandie et Bio Bourgogne-Franche-Comté.

Les objectifs de Seine nourricière sont en cohérence avec les missions d'AgriParis Seine :

- Assurer la résilience et la sécurité alimentaire du territoire, en améliorant l'accès de toutes et tous à une alimentation durable diversifiée et de qualité ;
- Accompagner la structuration de filières agricoles et alimentaires durables de proximité en utilisant le levier de la commande publique ;
- Créer et maintenir des activités économiques rémunératrices et durables pour la transition agroécologique.

La première phase de Seine nourricière a démarré en janvier 2024 pour une durée de 18 mois. Plusieurs études ont été menées afin de disposer d'un état des lieux partagé des besoins du territoire, et en particulier de la restauration collective, ainsi que de la capacité des filières agricoles durables à y répondre.

Plusieurs pistes de solutions ont commencé à émerger à la suite des premiers résultats d'étude, notamment :

- Coordonner les outils de transformation des produits agricoles durables et en développer de nouveaux : pour transformer par exemple les légumes en soupes et purées, les fruits en compotes, les céréales en farine, etc. ;
- Optimiser la logistique des produits agricoles durables du bassin : transport, préparation des commandes, livraison, etc. ;
- Aider les entreprises à mieux valoriser et commercialiser les produits agricoles durables du bassin ;
- Accompagner les gestionnaires de la restauration collective pour relocaliser leurs approvisionnements durables ;
- Explorer les dispositifs de paiement pour services environnementaux des agriculteurs et agricultrices pour protéger la ressource en eau ;
- Mettre en œuvre des projets d'accessibilité à l'alimentation durable pour toutes et tous.

Focus sur 4 filières durables du bassin de la Seine

Les membres d'AgriParis Seine s'engagent à soutenir les filières agricoles et alimentaires durables du bassin de la Seine, parmi lesquelles :



– Légumes biologiques

21 300 tonnes consommées par an en restauration collective : **une forte demande** en adéquation avec la place centrale des légumes dans un régime alimentaire équilibré et durable

En structuration sur les filières durables avec des outils sous-utilisés : un potentiel de développement de la filière à destination de la restauration collective

En rotation de cultures, participation à la **protection des sols et des ressources** naturelles



– Légumineuses biologiques

1 000 tonnes consommées par an en restauration collective : une demande actuellement limitée mais un fort **potentiel de développement** couplé à un enjeu nutritionnel central

Des structures et des outils de production et de transformation **déjà existants** qui peuvent renforcer leurs débouchés

Intérêt agronomique central : réduction des besoins en engrais chimiques par la fixation de l'azote atmosphérique



– Viande Label Rouge, biologique et STG bœuf de race normande

2 300 tonnes consommées par an en restauration collective

Filière **en difficulté** appelant à un travail fin et local pour l'approvisionnement en restauration collective

Production agricole la plus émettrice de GES qui appelle à des changements de pratiques (élevage extensif, local et privilégiant une alimentation fourragère locale) : fort enjeu à **soutenir l'élevage durable**



– Produits laitiers biologiques

24 000 tonnes consommées par an en restauration collective : **l'un des principaux besoins** actuels de la restauration scolaire

Une production et une transformation **organisées** pour répondre à la demande qui peuvent se renforcer

Enjeu environnemental du maintien des prairies

Les territoires du bassin de la Seine s'engagent pour l'agriculture et l'alimentation durable

Paris, le 24 février 2025

Créée en juillet 2023, AgriParis Seine est une association de coopération territoriale engagée en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durables et locales.

À l'occasion du Salon international de l'agriculture 2025, les membres de l'association AgriParis Seine réaffirment à travers une **déclaration d'engagement commune** leur soutien aux acteurs et actrices des filières agricoles et alimentaires durables du bassin de la Seine.

Alors que les débats autour du projet de loi d'orientation agricole au Sénat ont acté d'inquiétants reculs pour la transition agroécologique et l'agriculture biologique, les territoires du bassin de la Seine réunis au sein d'AgriParis Seine se saisissent pleinement de leur rôle pour répondre au défi de la transition agricole et alimentaire.

95 millions de repas sont consommés chaque année en restauration collective sur le territoire d'AgriParis Seine. Si toutes ces cantines s'approvisionnent demain à 100 % en produits durables dont 50 % issus du bassin de la Seine, ce seront 18 % de la production normande de lait biologique et 51 % de la production icaunaise de légumineuses biologiques qui pourront être relocalisées grâce à la restauration collective publique.

La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, la Métropole Rouen Normandie, la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, le département de la Seine-Saint-Denis, Eau de Paris et le PETR du Nord de l'Yonne rappellent leur mobilisation pour soutenir les filières agroécologiques indispensables à l'agriculture et l'alimentation de demain :

- **Par l'activation du levier de la commande publique** à leur disposition, les collectivités s'engagent à offrir des débouchés sécurisants à ces filières, notamment : les produits laitiers biologiques ; la viande Label Rouge, Agriculture Biologique et STG bœuf de race normande ; les légumes biologiques ; et les légumineuses biologiques et issues des exploitations engagées dans des démarches de protection de la ressource en eau via le dispositif de paiement pour service environnemental d'Eau de Paris.
- **À travers le projet de démonstrateur territorial Seine nourricière**, AgriParis Seine et ses membres préparent la mise en œuvre de projets concrets et opérationnels pour accompagner la structuration des filières agricoles et alimentaires durables du bassin de la Seine : optimisation des outils de transformation, coordination des efforts de commercialisation, mise en relation de l'offre et de la demande, etc.



Contact presse

Moïra Tourneur

Responsable Communication,
événements & plaidoyer

✉ m.tourneur@agriparisseine.fr

☎ 06 58 56 27 97



agriparisseine.fr



Conception : Alteriade
Photos : AgriParis Seine - Bruno Levy - Frederic
Combeau - Laurent Bourgogne, Jean-Baptiste
Curliat, Joséphine Brueder / Ville de Paris

